

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Ludovic SPIERS avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	<u>Etaient présents</u> : D. MESNIL, A. DUVAL, M. DANICAN, C. GREARD, C. DUPONT, H. ENOT, M. JOURDAN, R. LESIEUR, J. LEMAÎTRE, G. GUIOC, L. SPIERS, M.A. HEROUT, R. AVISSE, M.L. TOUCHAIS, X. GRAWITZ, M. LE DANOIS, H. HOUEL, L. CHARENTON, H. LHONNEUR, I. DUCHEMIN, F. SIMON, D. PIGNOT, P. MARIE, M. GIOVANNONE, D. FERON, S. LA DUNE, M. LARUE, A. MINERBE, F. BEROT, L. MIGNOT, I. DELADUNE, S. DELARUE, L. LAMOTTE, F. DESERT, C. LALANDE, C. DE VALLAVIEILLE, G. DUBOURG, Y. LETOUZE, S. LEQUERTIER, B. FLAMBARD, A. HOLLEY, N. LAMARE, JP. JACQUET, N. MULLER, G. CHARRAULT, J.C. BEAUSSIN..
48	
Nombre de membres présents :	
46	
Nombre de membres votants :	
47	
Date de convocation :	
23/04/2026	
Date d'affichage du procès-verbal :	<u>Absent représenté</u> : M. LEBLANC donne procuration à M. LARUE.
	<u>Absent excusé</u> : G. LEBARBENCHON.
Numéro de délibération :	
1696 - 2026-04-29	

Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand : Election des représentants

Objet du syndicat mixte :

Il est rappelé qu'un pôle métropolitain est constitué de communauté de communes ou d'agglomération et s'ils le désirent, dans le cadre d'un dialogue fructueux, de départements et de région. Il prend la forme d'un syndicat mixte ouvert.

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand est issu du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, qui possédait une double forme, à la fois « SCoT et SOCLE » et « Réseau ». Fin 2021, la nécessité d'avoir une structure indépendante a émergé pour répondre à un certain nombre de besoins :

- avoir un fonctionnement plus souple et moins administratif grâce à un syndicat mixte ouvert,
- réduire le coût d'adhésion, à 0.05 € par habitant, et créer un poste dédié au management du Réseau, pris en charge financièrement par la CU Caen la mer,
- organiser des événements et des réunions de travail thématiques associant élus, techniciens et partenaires,
- faciliter la communication en interne à destination des élus et des DGS, mais également vers l'extérieur,
- assurer le dialogue et la réflexion de ses membres sur les sujets d'actualité de l'aménagement du territoire et également porter des actions opérationnelles ou de lobbying sur décision de ses instances.

La concertation et les démarches de création d'un nouveau pôle métropolitain se sont déroulées en 2022 avec les élus et avec les services des membres et de l'Etat. C'est ainsi que le 1^{er} janvier 2023, le nouveau Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand a été créé sous forme de syndicat mixte ouvert. Il correspond à ce qui était précédemment la dimension « Réseau » du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et il s'appuie sur ses acquis.

En application de l'article L.5731-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ses membres reconnaissent d'intérêt métropolitain des actions dans les domaines suivants :

- Aménagement durable
- Economie, innovation, emplois
- Services aux populations
- Environnement et cadre de vie
- Coopérations inter-territoriales et métropolitaines

En d'autres termes, le « pôle réseau » est un outil souple de réflexion et de lobbying pour parler plus fort, ensemble, afin que l'ouest de la Normandie ne soit pas oublié dans les grandes constructions à venir. Le rôle du Réseau est de porter la voix des territoires, de donner l'impulsion, sur différents sujets, sans prendre de compétence.

Rappel des travaux 2025 :

Calendrier :

- 17 janvier 2025 : Comité Syndical et Conférence sur la santé à Alençon ;
- 28 février 2025 : 1^{ère} réunion du groupe de travail ferroviaire à Caen et en visio-conférence ;
- 14 mars 2025 : Comité Syndical et Conférence sur le ferroviaire du quotidien à Bayeux ;
- 21 mars 2025 : Réunion et repas des Présidents des exécutifs de l'Orne à Putanges-le-Lac ;
- 23 mai 2025 : Réunion des DGS de membres du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand à Granville ;
- 13 juin 2025 : 1^{er} Réseau'Tour sur le thème de l'eau dans la Manche et le Calvados
- 15 septembre 2025 : Commission du Réseau Ouest Normand et seconde réunion du groupe de travail ferroviaire à Caen et en visio-conférence ;
- 30 septembre 2025 : 1^{ère} réunion du groupe de travail ligne Sud Paris-Granville ;
- 17 octobre 2025 : Réunion et repas des exécutifs du Calvados à Dives-sur-Mer & Cabourg ;
- 24 novembre 2025 : 2^{ème} réunion du groupe de travail ligne Sud Paris-Granville, puis Comité Syndical et Conférence sur la résilience des réseaux à Saint-Lô.

Livrables :

- Manifeste du Réseau Ouest Normand « Pour un renouveau ferroviaire dans l'Ouest de la Normandie » ;
- Trois Actes des trois Conférences de 2025 ;
- Etude AUCAME sur l'origine des acheteurs dans l'ouest de la Normandie ;
- Répertoire de l'AUCAME des bonnes pratiques de la sobriété foncière dans l'Ouest de la Normandie ;
- Courrier de correction et de revendication sur l'outil national d'Occupation des sols à Grande échelle (OCS GE) et sur le suivi national de l'artificialisation.

Programme de travail 2026 :

Le programme de travail 2024-2026 se termine. L'année 2026, avec le renouvellement des exécutifs, sera partiellement consacrée à la définition d'une nouvelle feuille de route et d'un nouveau cadre d'action pour le Réseau Ouest Normand, en forte concertation avec ses membres. Les besoins des membres seront recensés, pour accorder les moyens portés par le Réseau Ouest Normand, notamment en termes d'ingénierie.

En parallèle, il a été demandé au Réseau Ouest Normand de continuer d'accompagner ses membres sur les thématiques du ferroviaire, du foncier/artificialisation et du financement européen (avec le futur cadre financier pluriannuel 2028-2035 de l'Union européenne).

Fréquence des réunions :

Le Comité syndical se réunit trois fois par an. Il a lieu alternativement dans la Manche, le Calvados et l'Orne, en présentiel, il est ouvert à tous les délégués membres. Il est suivi d'un déjeuner. La Conférence du Réseau Ouest Normand se réunit environ trois fois par an, sur une thématique dédiée. La Conférence est ouverte à tous les élus et tous les agents intéressés par la thématique.

Comité syndical et Conférence se suivent généralement au sein d'une même journée.

La commission unique est ouverte à tous les délégués. Elle se tient trois fois par an environ, en format mixte présentiel-visio. Elle traite des sujets d'actualité comme des sujets de fond.

Enfin, des groupes de travail peuvent être constitués à la demande des membres.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, élisent les délégués qui représenteront la CCBDC au sein du comité syndical du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand :

- membre titulaire : **Monsieur Jérôme LEMAÎTRE**
- membre suppléant : **Monsieur Ludovic SPIERS**

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Le Secrétaire de séance,



Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 29 avril 2026
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

